AGIRH | Paramétrer et mettre en œuvre les statistiques annuelles de l'établissement (SAE)

7 heures
121630

Objectifs pédagogiques
Mettre en place selon les besoins de l'établissement le paramétrage du SAE, et le valider.

Montrer et expliquer les différentes étapes prévues par le logiciel pour l'édition des questionnaires de la SAE

Public(s)
Les agents du bureau du personnel et de la paie qui connaissent la SAE, et au moins une personne du service informatique.

Pré-requis
Aucun

Modalités pédagogiques
Alternance théorie et pratique

Moyens et supports pédagogiques
Support(s) de formation par apprenant

Modalités d'évaluation et de suivi
Évaluation en cours et fin de formation
Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur
Diffuseur Agirh

Programme

• Présentation Générale
• Lancement de l'application
• La gestion des traitements
• La nomenclature et le paramétrage des traitements
• L'extraction des agents
• La production des questionnaires
• Quelques contrôles

La formation contient une partie TP afin que le public apprenne à visualiser et réaliser des questionnaires SAE.

Cette formation comporte une mise en place du paramétrage afin que le public formé puisse utiliser le module à l'issue de la formation pour sortir les états SAE.